

PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

NOVEMBRE 2007

BULLETIN MUNICIPAL N° : 16

La revôle 2007 – exceptionnelle !

Le revôle de cette année a été une grande réussite avec une estimation à plus de 2000 visiteurs. A midi, toutes les possibilités de restauration étaient complètes au village et plusieurs visiteurs ont dû aller à Champfromier, Lélex et Mijoux pour trouver une table. Le thème de cette année, "histoires et légendes de Chézery", a été mis en scène par des chars qui évoquaient l'effondrement de la Roche de Lachat, Saint-Roland et la Fontaine Bénite, la Marquise, son âne et le crêt de Chalam, la Marie du Jura et le tram entre Bellegarde et Chézery.

Comme c'est la tradition, l'Echo de la Valserine, les skieurs déguisés, un ensemble de musique de Challex et beaucoup de villageois ont enjolivé et agrémenté le défilé.

Une vingtaine d'artisans ont occupé la place devant la mairie et l'après-midi a vu la compétition de lancer de bottes de foin, gagnée à une hauteur de 4,60 mètres par Mickaël Béréziat. Les couples ont dansé au bal musette. Bravo à l'Amicale des Jeunes et à tous les bénévoles. A l'année prochaine.



Animations à venir

1 ^{er}	décembre	Chèvre salée	Sou des Ecoles
9	décembre	Repas des anciens	Amicale des Jeunes
15	décembre	Concours de Belote	Amicale des Jeunes
16	décembre	Marché de Noël	Sou des Ecoles
21	décembre	Réunion publique	Municipalité et habitants
6	janvier	Concours de tarot	Echo de la Valserine
19	janvier	Journée boudin	Amicale des Sapeurs Pompiers
16	février	Tartiflette géante à Lélex	Sou des Ecoles
1 ^{er}	mars	Bal des jeunes	Amicale des Jeunes
22	mars	Concert de Pâques	Echo de la Valserine
23	mars	Vente de tartes	Amicale des Jeunes
27	avril	Vide grenier	Sou des Ecoles



Joyeux Noël et Bonne Année



Réunion publique / Bilan

Annoncée par Jean Barras lors de la réunion publique du début de l'année 2007, une soirée-bilan aura lieu le **21 décembre 2007 à 19 heures** à la salle des Fêtes du village. C'est pour éviter de la situer en pleine période électorale (les élections municipales étant fixées les 9 et 16 mars 2008) que cette rencontre a été placée à la fin de cette année.

Elle aura donc pour objet principal le bilan du mandat municipal qui se terminera au printemps. Le maire, les adjoints et les conseillers passeront en revue les points importants de ces sept années d'action municipale, dans leur évolution au cours du mandat : les budgets et tous les aspects de trésorerie et de ratios ; l'entretien et la rénovation de la voirie communale ; la gestion du patrimoine communal ; le journal municipal ; le travail sur le PLU ; les projets réalisés ou inachevés ; les économies d'énergie etc. Sur ces sujets et tous les autres, les habitants du village seront appelés à réagir ou à questionner l'équipe municipale. La soirée se terminera, comme pour les précédentes réunions publiques, par le verre de l'amitié.

Le plan local d'urbanisme (PLU)

Deux ans déjà que nous avons fait le point sur l'avancée du PLU, dans le n° 11 du bulletin municipal. Ce point faisait suite à la réunion publique du 1^{er} juillet 2005 qui avait réuni un grand nombre de participants, montrant ainsi l'intérêt que portent les chézerands à l'avenir de leur commune. Que s'est-il passé depuis ?

La Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG), dont fait partie la Vallée de la Valserine, ayant décidé d'élaborer un SCOT (Schéma de COhérence Territorial), il importait de connaître les grandes lignes de ce document avant d'aller plus loin dans l'élaboration du PLU, car le document communal doit être conforme aux orientations du SCOT. Le maire ou ses adjoints ont suivi toutes les réunions du SCOT qui a été débattu entre le onze juillet 2005 et le onze mai 2006 avant d'être arrêté en comité syndical le douze octobre 2006. Après enquête publique au printemps 2007, le SCOT a été approuvé en comité syndical le douze juillet 2007.

Les réunions de la commission de préparation du PLU, qui s'étaient succédées à un rythme soutenu jusqu'alors, se sont donc espacées en 2006. Le bureau d'étude a consacré cette année à la rédaction du « rapport de présentation » ou diagnostic du PLU et du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier est un document important du PLU puisqu'à partir du diagnostic, c'est un affichage global du projet communal qui doit permettre une lecture directe

des orientations locales. Destiné à l'ensemble des citoyens, il doit définir, de façon claire et simple, les intentions de la collectivité pour les années à venir, en termes d'orientations et de développement. Trois grands objectifs ont été retenus :

- pérenniser l'activité agricole
- répondre aux besoins en logements
- valoriser une économie propre à la vallée et tournée vers le tourisme

Ces objectifs sont conformes à ceux du SCOT pour lequel la vallée de la Valserine doit rester un espace de nature authentique. Le SCOT fixe également un objectif de construction de quarante logements sur la période de dix ans dans la commune, chiffre cohérent avec les perspectives de développement de la vallée. Le dix-neuf mars dernier, le document provisoire est présenté aux représentants de l'Antenne Haut Bugey-Pays de Gex de la DDE, Mrs Marichy et Plissonier. Lors de cette réunion, ils remettent en cause plusieurs points du travail réalisé :

- pour eux, les surfaces dédiées à l'urbanisation sont trop importantes par rapport à l'objectif de 40 logements fixé par le SCOT.

Cela conduit à diminuer les surfaces constructibles et à les réduire en deçà de ce qu'autorise actuellement le POS !!! La position de l'administration est évidemment incontestable par rapport à la loi, mais elle ne tient pas compte des particularités géographiques de la vallée. Les zones réservées à l'urbanisation ne sont en effet pas plates ; les plus faciles à exploiter étant réservées à l'agriculture dont le maintien reste l'objectif prioritaire. Même si, en théorie, on peut construire sur de petites surfaces, en réalité les terrains à bâtir sont beaucoup plus grands en raison des pentes. De plus, le PLU doit traiter le territoire communal par zones et non à la parcelle. De ce fait, certaines zones urbanisables incluent des parcelles qui ne sont pas disponibles à la construction car les propriétaires ne sont pas tous disposés à vendre dans un proche avenir.

- la DDE considère également que la réhabilitation des bâtiments vacants doit être prioritaire par rapport aux constructions neuves. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que les moyens manquent pour inciter à cette réhabilitation (moyens financiers ou juridiques).

- la DDE remet aussi en cause les projets de développement des hameaux, n'acceptant que la densification des zones déjà construites. Elle justifie sa position en s'appuyant sur la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) dont un des objectifs est de réduire les déplacements automobiles. Dans le cas d'un village comme

Chézery-Forens, le fait de résider dans un hameau ou au bourg n'a que peu d'importance, puisque les déplacements se font, de toutes façons, vers l'extérieur de la commune.

Suite à cette réunion, un nouveau zonage a été établi qui se veut un compromis entre les objectifs que la commune entend maintenir et les exigences de la DDE . Ce document a été présenté à la commission le 18 juin dernier.

Quel est le programme pour la suite ?

- le règlement du PLU est écrit. Le rapport de présentation et le PADD restent à finaliser, avec l'objectif d'une réunion publique dont la date reste à fixer.

- la délibération du conseil municipal pour adopter le projet de PLU devrait intervenir en décembre.

- ensuite, le dossier doit être transmis, pour avis, aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires...) qui ont trois mois pour répondre, avant l'ouverture de l'enquête publique.

- saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur.

- publication de l'avis d'enquête publique ; celle-ci doit durer un mois.

- rapport du commissaire enquêteur.

- modification éventuelle du projet par le conseil municipal et envoi au préfet pour avis de conformité sous délai d'un mois.

- approbation définitive par le conseil municipal et entrée en vigueur du PLU. Tout cela devrait nous mener à la fin du premier semestre 2008

Le POS reste applicable tant que le PLU n'est pas approuvé.

Nouveaux arrivants

Pas très loin de la ménagerie, dans l'immeuble de la gendarmerie, s'est installé, en octobre, Rémy Landeret, trente-et-un ans, agent d'exploitation attaché au district DDE de Bellegarde. Il est divorcé sans enfant, il aime le ski et le rallye automobile. Il envisage de s'installer, à moyen terme en tout cas, dans le village.

En passant par la place de l'église, il est possible de saluer Laétitia Goguy, vingt-trois ans, célibataire, installée depuis début août chez Bernard et Françoise Vuailat. Laétitia travaille en qualité d'informaticienne chez Mgi Coutier. Elle est originaire du Haut-Jura (Septmoncel), et amatrice de plongée (club de Bellegarde), de ski et bien sûr d'informatique dans ses loisirs aussi ! Elle se plaît dans le village mais regrette de ne pas avoir encore fait plus de connaissances (avis à l'Amicale des Jeunes ?).

Plus loin, sur la route du Grand Essert, au lieu dit « le Champfavre » se trouvent René et Nazli Schers.

Parents de trois grands enfants, ils sont heureux d'avoir déniché ce petit paradis tranquille qui rappelle à Monsieur son Valais suisse natal. René travaille à l'aéroport et Nazli est couturière en recherche d'emploi. Elle est preneuse de travaux d'aiguilles à domicile (tél. 04.50.42.45.17), en attendant. Du fait de son temps libre, elle a eu l'occasion de faire connaissance avec les commerçants du village et tient à faire savoir qu'elle apprécie particulièrement l'accueil qu'elle y trouve.

Sur la place de l'église, depuis le 8 mai 2007, s'est installé Franck Evrard. Célibataire de 25 ans, montangeais d'origine, il est bien connu de la jeunesse locale et fait partie de l'équipe de rugby de Bellegarde ; c'est là qu'il exerce le métier d'électricien en entreprise. Il a choisi Chézery-Forens parce que pompier volontaire ; il a préféré une caserne de village à celle de la ville voisine, pour s'engager. Qu'il en soit remercié...

A la Serpentouze, Jennifer Freedman, américaine et belge, a élu domicile depuis juillet 2007 avec ses trois enfants : Eve, quinze ans, lycéenne à Bellegarde, Yannick, dix ans, en CM2 à Confort et Saskia, sept ans, élève de CP à Confort également. Ils arrivent de Belgique, et ont choisi la Serpentouze sur un coup de cœur. Jennifer est journaliste dans une agence de presse internationale « Bloomberg », sise à Genève. Ce tour d'horizon des nouveaux venus se termine par le bar de la Coop où, depuis avril 2007, Martine Sibelle vit dans l'appartement au-dessus de ses locaux professionnels. Bienvenue à tous.

La vie de la brigade de gendarmerie

Avec l'arrivée de l'adjudant David Desfarges, qui en a pris le commandement le 16/08/07, la brigade du village est au complet : quatre sous-officiers et deux gendarmes adjoints. Le nouveau chef est tout à fait satisfait de cette équipe qu'il trouve 'jeune, dynamique et très professionnelle'. Il avait passé, auparavant, quatre ans à la gendarmerie d'Ornex. Il arrive dans notre village avec son épouse Corinne et leurs trois enfants : Justine (cinq ans), Télió (trois ans), tous deux fréquentent l'école primaire, et Chris (un an). Monsieur Desfarges a une autre fille, Mylène, qui prépare un Bep dans l'Allier. Monsieur est originaire de la moyenne montagne d'Auvergne, madame de Savoie et ils apprécient tous les deux notre vallée ; ils entendent bien s'y adonner à la pêche, à la randonnée et au ski.

Bienvenue à cette famille et bonne continuation à toute la brigade.

La Frapna et les chauves-souris

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (Frapna) a lancé cette année une enquête auprès des habitants des villages de la vallée de la Valserine sur la présence des chauves-souris. La Frapna qui est une délégation régionale de l'organisation France Nature Environnement, a quatre-vingt employés au niveau de Rhône-Alpes et des centaines de bénévoles. Elle a un bureau local à Saint Germain de Joux (04 50 56 16 55) et les engagements suivants : sensibiliser la société et les décideurs à la prise en compte de la nature et de l'environnement ; connaître les milieux, la faune et la flore ; combattre la pollution et les atteintes au patrimoine naturel ; sauvegarder la nature et l'environnement rhône-alpins, dans un souci de développement durable. Elle prend des initiatives diverses afin de réaliser ses buts et le suivi des chauves-souris en est un qui nous concerne.

Les chauves-souris (chiroptères), nocturnes, habitant les mondes souterrains, souvent décriées, sont méconnues et mal-aimées par notre civilisation occidentale. Pourtant craintives et discrètes, elles sont souvent nos voisines et s'installent dans nos constructions anciennes ou modernes.

Selon les espèces et les saisons, les chauves-souris occupent des gîtes différents. Habitantes des caves et des arbres à l'origine, beaucoup ont tiré parti des constructions humaines. Leurs gîtes de mai jusqu'à septembre sont généralement caractérisés par des températures stables et élevées. Ces petits animaux se rencontrent, ainsi, sous les ponts, dans les greniers et les combles, sous les tuiles, dans les grottes et les arbres creux. Pendant l'hiver, ils recherchent des endroits avec une température stable et humide, à l'abri des courants d'air. Souvent, leur préférence va aux cavités souterraines ou aux caves des maisons. Certaines espèces choisissent d'hiverner dans les matériaux isolants des habitations.

Menacé, l'avenir de ces animaux implique la prise en compte de leurs habitats lorsqu'on planifie de nouvelles constructions et rénovations. Il apparaît que les effectifs ont régressé dans les dernières décennies : diminution des ressources en nourriture du fait de l'agriculture moderne ; disparition et dérangement de leur habitat ; destruction directe. La vallée de la Valserine, avec une agriculture plutôt traditionnelle, fait peser une menace moins grave qu'ailleurs.

Les chauves-souris représentent, avec mille espèces, un quart de toutes les espèces de mammifères connues dans le monde. En Europe, trente-cinq espèces sont présentes avec une trentaine en France. Un groupe de naturalistes réunis au sein du

"groupe chiroptères Rhône-Alpes" les a recensées dans la vallée de la Valserine et a trouvé vingt-quatre espèces présentes.

Ce sont les seuls mammifères capables de pratiquer le vol à la manière des oiseaux. Ils ont la capacité de se déplacer et de chasser dans l'obscurité la plus totale grâce à l'écholocation, en émettant des cris ultrasoniques ; ils interprètent le temps que l'écho met à revenir depuis les divers objets qui les entourent. Cela exige chez eux un appareil auditif avec des récepteurs particulièrement sensibles et des organes phonateurs très différenciés. L'information obtenue ainsi atteint une extrême précision.



Ils présentent des régimes alimentaires très variés mais les espèces européennes sont, quant à elles, insectivores. Elles consomment les insectes terrestres et volants ; la taille des proies peut varier beaucoup. La consommation d'insectes par les chauves-souris est conséquente. Une chauve-souris mange environ le quart de son poids en insectes, chaque nuit. Leur rôle de régulateur des populations d'insectes est très important et une colonie de grande taille peut facilement manger une tonne, ou plus, d'insectes sur une saison.

Sous nos latitudes, la disparition des insectes durant la période hivernale contraint les chauves-souris à adopter une stratégie efficace pour pallier ce manque de nourriture. Elles vont hiberner, c'est à dire dormir, le temps de la période hivernale. Elles vont choisir un gîte de préférence tranquille et tempéré, afin de sombrer dans un sommeil qui peut durer de quatre à six mois. Le retour des beaux jours réveille les chauves-souris et les remet en activité. Dès les mois d'avril-mai, elles rejoignent leurs gîtes d'été. C'est ensuite aux environs du mois de juin que les femelles, regroupées en colonies, donnent naissance à un seul et unique petit

chacune. Tout l'été, période pendant laquelle abondent les insectes, est consacré à l'allaitement et à l'élevage des jeunes. Une fois ceux-ci émancipés, les femelles quittent leur gîte de reproduction.

C'est à ce moment qu'elles rejoignent les mâles pour s'accoupler. L'automne, saison encore riche en insectes, va aussi leur permettre de se constituer un maximum de réserves en prévision de l'hiver.

Si vous constatez une activité importante de chauves-souris près de chez vous ou pour poser des questions concernant la protection de leur habitat et les mesures à prendre pendant les constructions, contactez la Frapna.

CETTE ANNEE-LA Chézery et Forens : de 1950 à 1962

La grande affaire des années 1950-1962, est, sans conteste, le rattachement des deux communes de Chézery et de Forens. Les difficultés administratives sont nombreuses : Chézery fait partie du canton de Collonges et c'est Gex la sous-préfecture. Pour Forens, c'est le canton de Bellegarde et sous-préfecture de Nantua ; cette dernière ne voit pas d'un bon œil son territoire amputé d'une commune au profit de Gex. Du côté de Forens, on espère la fusion car la population diminue, le budget est serré et on peine à trouver les onze conseillers municipaux : plusieurs habitent les communes voisines ! Du côté de Chézery, on est très réticent sur cette union, le partenaire semblant peu solvable et une grosse surcharge financière est redoutée. A cela s'ajoutent, bien évidemment, des oppositions de personnes. Ce n'est que sous la menace d'un rattachement de Forens à Champfromier que tout ce petit monde s'entend pour convoler en justes noces, le trois novembre 1962. La commune de Chézery compte alors 502 habitants, celle de Forens 88. Dans l'agenda qui suit, on trouvera les dates de quelques-unes des étapes.

Toujours est-il qu'à partir de 1962, les deux communes vivent encore plus ensemble ; en effet, elles avaient déjà beaucoup en commun : les locaux ou lieux publics (mairie, école, église, cimetière), le syndicat agricole, l'agriculture et le regroupement des fromageries des hameaux qui continue, les commerces et les cafés. Le premier maire de la nouvelle commune est Arthur Blanc. Les deux rives de la Valserine sont bien sûr représentées au conseil ; c'est Paul Monnet, de Forens, qui deviendra maire en 1968, à la mort d'Arthur Blanc.

L'autre fait marquant de cette période est l'aggravation de l'exode rural. La population passe de presque six-cent habitants en 1962 à guère plus de trois-cent dans les années 80. Ceci correspond

pour l'essentiel à la fin d'un système agricole ; de quatre-vingt fermes avec bétail, quelques cinq cents vaches, une centaine de génisses, une centaine de chevaux et bœufs, on arrive au chiffre d'une dizaine d'exploitations en 80 : décès, vie et conditions de travail décidément trop difficiles, attrait de métiers à l'extérieur du village et déprise agricole ont finalement décimé cette activité essentielle du village et présente depuis son origine. Une petite note optimiste pour finir, en mentionnant la nette remontée de la courbe de population : Chézery-Forens, d'après les chiffres du dernier recensement, compte 402 habitants, en février 2006.

Quelques dates :

1951 : transformation des salles de classe et aménagement du groupe scolaire intercommunal.

1952 : demande de la commune de Confort pour la réalisation d'une adduction d'eau sur la source des Revines ; refus de Chézery. La commune de Chézery élève de vives protestations auprès de l'Equipement pour la mauvaise qualité du déneigement : Menthières est resté isolé de décembre 1951 au dix-neuf mars 1952.

1953 : plan quinquenal municipal d'équipement des collectivités locales dans l'ordre des priorités suivantes :

- première tranche du projet de captage de la source de la Rivière.
- extension du réseau force et lumière dans tous les hameaux.
- construction d'un garage de matériel incendie et d'un wc public.
- travaux de défense contre les crues de la Valserine.

1954 : goudronnage de la route entre Chézery, l'Epéry et Rosset.

1955 : projet de création d'une cantine scolaire.

1957 : les habitants de Menthières demandent le rattachement de leur hameau à la commune de Confort.

1958 : projet de création d'une route pour désenclaver Menthières, par les Revines. Offre de vente pour l'école des Closettes.

1959 : une enquête est ouverte du quinze au vingt-deux avril auprès de la population sur le projet de fusion de Chézery et Forens ; à l'issue de l'enquête, le conseil de Chézery refuse à l'unanimité la fusion.

1960 : le conseil décide la réalisation de la première tranche d'alimentation en eau.

1961 : couverture de l'église.

1962 : le trois novembre, pour le meilleur et le pire, Chézery unit son destin avec Forens lors d'une élection générale et convoque le nouveau conseil uni.

DEUX POINTS SUR LA COMMUNICATION

1) Les 6 ans du bulletin municipal

En cette fin d'année 2007 et à l'occasion du (très probablement) dernier numéro de Porte Ouverte du mandat municipal, un retour en arrière s'imposait sur les quinze précédents et sur le travail de la Commission Communication.

Heureuse association et collaboration de conseillers et de citoyens non-élus, celle-ci comptait trois membres en octobre 2001 (Francis Chevalier, Philippe Delorme et Hélène Julliard). Au fil des mois, des arrivées et des départs (Paule Viajevitch, Kees Bruin, Christine Mathieu, Bernard Vuillat et Claudine Lugand), elle a évolué et termine en force avec six personnes au travail, dont deux élus. Les disponibilités, les compétences et l'enthousiasme se sont additionnés et complétés dans deux domaines principaux : d'une part, la mise en place et la gestion du site internet de la commune (essentiellement grâce au gros travail de Kees Bruin) et d'autre part la parution du bulletin, ainsi que la réalisation d'une plaquette promotionnelle sur le village. Cette dernière est disponible sur le site. Il est question plus longuement de la vie du site dans un autre article de ce même numéro.

Le journal, quant à lui, a nécessité pas mal de temps et de rencontres. Si l'on fait le compte des rubriques revenues le plus souvent, force est de constater qu'il mérite assez bien son nom de bulletin municipal. En effet, les articles, plus ou moins "officiels", faits par la municipalité (maire, adjoints ou conseillers), sont plus de cinquante : les mots du maire, les budgets expliqués, commentés ou mis en dessin, quelques informations sur le fonctionnement du conseil ou venant de la Communauté de Communes sont comptabilisés dans ce chapitre. Une trentaine d'autres ont évoqué la vie communale : installations d'artisans, activités des entreprises, certains aspects de la vie agricole ou encore évènements locaux. Les rencontres et autres festivités dans les hameaux (douze articles), relatées par les délégués, ainsi que la vie et les réalisations des associations (treize) se sont souvent invitées dans les pages du journal, impliquant plus directement les citoyens ou les responsables d'associations pour la rédaction des articles. La Coopérative (trois) et le camping (quatre) ont, avec plus ou moins de bonheur, pris une grande place dans les colonnes de ces six ans de parution, au fil de leurs évolutions respectives. L'autre grand sujet, développé depuis mai 2005, a été l'histoire du village (seize), que ce soit sous l'angle de l'évolution

de sa population depuis 1877 ou pour des aspects plus particuliers : le tram, les douanes ou encore les évènements de la vie de Chézery et Forens vus par le journal la Tribune de jadis ; ces rubriques historiques ont été très appréciées par les chézerands de souche, pour le côté souvenirs et nostalgie, mais peut-être encore plus par les nouveaux qui y ont découvert le passé de la commune et le moyen de s'y enraciner un peu plus.

Avec le numéro six, la couleur s'est installée dans le bulletin, passé de cinq à huit pages par la même occasion avec plus de photos, récentes ou vieilles de cent ans. C'est depuis le début 2004 aussi que des nouvelles régulières de l'état civil, des nouveaux arrivants au village et des animations à venir sont apportées au lecteur. Les premiers numéros étaient tirés en noir et blanc sur la photocopieuse de la mairie ; quelques-uns en couleur ont été imprimés par une entreprise de Bellegarde ; les quatre derniers ont été entièrement réalisés avec les nouvelles machines de la commune. En guise de conclusion, sans doute est-il possible de dire, après le rappel de tous les sujets abordés et vu le nombre de chézerands qui ont participé soit à la commission elle-même soit à la confection des articles, que ce bulletin appelé "municipal" est finalement devenu celui de tous les habitants de la commune ! L'intérêt et la satisfaction manifestés par ceux-ci régulièrement et depuis le début ont, sans aucun doute, encouragé et stimulé tous les rédacteurs et autres écrivains qui ont contribué à sa bonne santé !



2) Le site internet du village

L'internet est de plus en plus un outil de recherche d'informations en France comme dans le monde entier, avec plus d'un milliard d'utilisateurs mondiaux, dont quarante-sept millions de langue française. Les vacanciers, les hommes d'affaires, les étudiants etc... l'utilisent pour des achats, des réservations de lieux de vacances, comme moyen d'analyse pour le travail scolaire ou simplement pour l'amusement. Un site consiste en une collection de pages (avec textes et images) qui peuvent être consultées par tous les citoyens du monde. Pour faciliter la recherche, il existe plusieurs moteurs de recherche (logiciels spécialement conçus à cet usage).

Le site du village de Chézery-Forens a vu le jour pendant l'été 2004. Les pages du site se trouvent dans un ordinateur du C.R.I. (Centre de Ressources Informatiques), qui fait partie de la C.C.P.G (Communauté de Communes du Pays de Gex). Le C.R.I. gère son parc informatique, s'occupe de la mise à disposition 24 heures sur 24 de ses pages et s'occupe de tous les moyens de communication nécessaires. La gestion du contenu du site communal est faite par Kees Bruin, assisté depuis quelques temps par Claudine Lugand, sur leur ordinateur personnel ; la mise à jour se fait par connection avec le C.R.I., par l'internet. Le site contient aujourd'hui quinze rubriques et un total de trois-cent-quinze fichiers. La mise à jour se fait régulièrement dès qu'une information mérite d'être diffusée sur le site.

Le C.R.I. a mis à disposition, depuis le début, un outil de statistiques pour l'analyse des activités réalisées sur le site et, depuis trois mois, une analyse encore plus approfondie est possible.

Depuis 2004, on ne pouvait que voir la quantité de visiteurs au fil des mois ; on a vu le nombre de visiteurs se développer d'une dizaine par jour à une cinquantaine maintenant. Ce décompte a tout de suite montré clairement une augmentation pendant les périodes de tourisme de l'hiver et de l'été. Le nouvel outil d'analyse, disponible depuis le premier août, nous donne maintenant trois mois de détails. Pour cette période il y a eu 3892 visiteurs et on pourrait penser qu'il y a un pourcentage élevé de visiteurs qui reviennent souvent. Ce n'est pas le cas : 70 % sont des visiteurs différents. Ceux-ci ont consulté 10033 pages (110 pages par jour). Beaucoup des gens qui visitent le site s'intéressent probablement à la région et au village pour la préparation d'une activité de loisirs. En analysant les pages les plus populaires, on a vu, mois après mois, que les pages avec les activités régionales (musées, sites touristiques, artisans, sports et loisirs

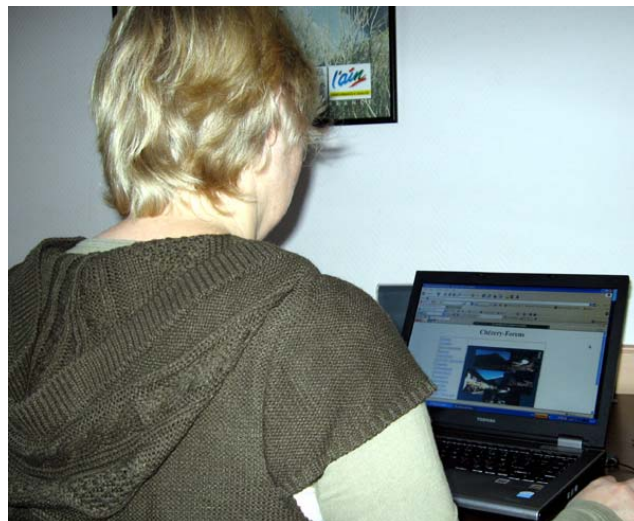
etc ..) ont eu beaucoup de succès avec 400 visites. La page avec les animations de la vallée a attiré aussi 310 visiteurs. Celle de la fromagerie sur le site a eu 286 visiteurs et, encore, la fromagerie a son propre site ! On peut voir clairement que le camping a des visites surtout en période estivale avec 109 en août, mais très peu en septembre et octobre. De nos jours, les campeurs utilisent de plus en plus leur ordinateur pour la recherche d'un camping ainsi que pour la réservation.

On peut observer également les consultations du bulletin municipal sur le site. Tous les numéros depuis le début sont disponibles dans une version que les visiteurs peuvent imprimer eux-mêmes. Pendant ces trois mois, il y a eu 1092 consultations d'un bulletin par l'internet. Par exemple, Hugues Barras, pendant son travail en Afrique, a toujours lu le bulletin de cette façon.

Un regard sur l'origine des visiteurs donne aussi quelques indications intéressantes. Les suffixes comme .fr .com .net etc .. sont identifiés dans les statistiques. Les Français, majoritaires, ont consulté quelques 7000 pages mais il y a, en quantité moins importante, des visiteurs de partout. Sur ces trois mois, il y a eu 430 visiteurs de Suisse, 250 des Pays Bas, 40 d'Allemagne et, pendant le mois d'octobre, 112 de Pologne.

L'activité des moteurs de recherche et de références par d'autres sites montre que le moteur de recherche Google est maintenant très dominant avec quasiment 95 % de l'activité. La fromagerie, le Relais des Moines et l'hôtel Blanc ont leur propre site et ont des liens vers celui du village. Ce dernier a eu 100 visites à partir du site du Relais des Moines, 30 par l'hôtel Blanc et 5 par le site de la fromagerie.

Pour un petit village, on peut dire que le site est assez actif et en parlant avec des visiteurs au village (campeurs, touristes, randonneurs), on s'aperçoit que les gens nous trouvent souvent par le site communal.



Gestion de la station de Menthnières



A son origine, fin des années 60, et uniquement pour le ski de fond, l'activité neige à Menthnières a été gérée par une association (Centre Sportif Montagnard). Sous l'impulsion de Bellegarde, des projets de développement ayant vu le jour, les communes de Bellegarde, Lancrans, Confort, et Chézery-Forens se sont réunies en Syndicat Intercommunal de Menthnières (SIM) pour réaliser cette opération : la station proprement dite (pistes, remontées mécaniques) et le village de vacances, en 1987.

Les investissements ont été réalisés en partie par la ville de Bellegarde et grâce à la compensation franco-genevoise (CFG) pour les trois autres communes. L'investissement pour le village de vacances a été réalisé grâce à des subventions et des emprunts remboursés par les communes au prorata de leurs parts dans le SIM (la location du village de vacances devait couvrir les annuités).

L'exploitation de la station a commencé en régie directe (gestion par le SIM) qui l'a rapidement déléguée à une société d'économie mixte créée à l'époque par le SIVOM du bassin Bellegardien : la SEMIVALBEL (Société d'économie mixte intercommunale Valserine Bellegarde).

Compte tenu d'une gestion largement déficitaire sur l'activité touristique au sens large, cette SEMIVALBEL s'est rapidement transformée en SEM de Menthnières, avec pour objet la gestion de la station. Cette SEM portant des capitaux des communes du SIM, de certaines associations (coop. la Famille, par exemple) et privés a assumé la gestion de la station jusqu'en 2006.

L'équilibre des comptes de la SEM a toujours été

réalisé grâce à une subvention du SIM.

L'exploitation du village de vacances a d'abord été attribuée à OCCAJ Jeunes, puis à VVF, puis à un privé. Les loyers, ayant été révisés à la baisse, ne couvraient plus le remboursement des annuités d'emprunt. Tout cela s'est terminé, en 1999, par le dépôt de bilan de Pierre Damont.

Depuis le début du mandat municipal en 2001, le SIM a été confronté à 2 problèmes :

- des mauvaises saisons d'enneigement nécessitant une subvention annuelle pour équilibrer les comptes de la SEM.
- tentatives vaines de remettre le village de vacances en activité, notamment pour un projet du conseil général concernant une activité paramédicale.

En 2005, le conseil général se désengage du projet sus-cité mais décide de prendre en charge, par le biais de la CFG, le remboursement des emprunts du SIM et pousse les stations de Mijoux-la Vattay, Léléx-Crozet et Menthnières à s'unir en syndicat mixte (50% département, 40% CCPG, 10% SIM) pour réaliser le domaine Monts Jura.

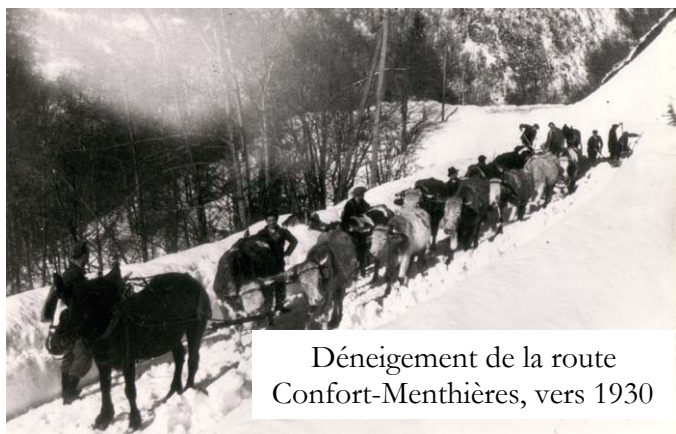
En janvier 2006, le SIM est approché par la société Oliva Bts de Chambéry pour louer l'ensemble des gîtes à la société Tchèque Chemkostav. Pour lui permettre d'assurer la viabilité du bâtiment, le SIM décide d'accéder à la demande pour un montant mensuel de 22 728 €. Le SIM se réserve le droit de récupérer ses gîtes dès qu'une occasion de reprise se présente.

Le syndicat mixte Monts Jura est créé en juillet 2006 après moult tractations, le déficit chronique de Menthnières posant problème à la CCPG.

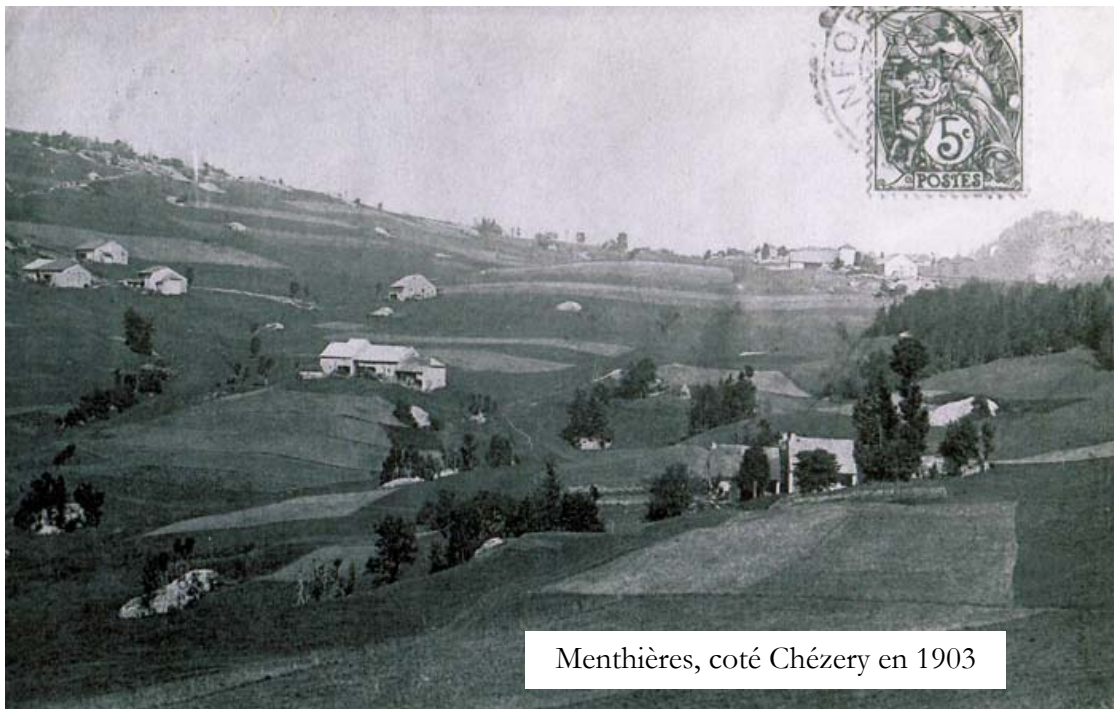
Les premières réunions du nouveau syndicat délibèrent dans la douleur sur les problèmes de tarifs, des jours d'ouverture de Menthnières, de la conservation des domaines de fonds (Menthnières, La Valserine) du maintien du personnel de Menthnières etc

Au comité syndical du 27 septembre 2006, arrive sur la table une proposition de gestion déléguée de la station Monts Jura.

Cette idée de gestion déléguée est, dès lors, conduite à marche forcée pendant l'automne et l'hiver avec choix d'une modalité de délégation (délégation de service public DSP choisie), choix d'un candidat (5 candidatures, 3 sont retenues, 2 présentent un dossier dont un seul est validé, après



Déneigement de la route
Confort-Menthnières, vers 1930



Menthières, coté Chézery en 1903

comparaison du dernier dossier à une gestion en régie directe).

Toutes ces opérations sont suivies par les services du département, de la CCPG, la Trésorerie, un cabinet d'avocats. L'aboutissement est le choix de la société Transmontagne comme délégataire lors du conseil syndical du 27 avril 07 avec une voix contre. Parallèlement, est étudiée une nouvelle modalité de promotion de la station par le syndicat mixte et le délégataire qui, à terme, conduirait à la fin de l'office de tourisme Monts Jura, ceci nécessitant de recadrer la compétence touristique toute ou en partie, d'assurer des financements (taxe de séjour, conseil général) pour une meilleure efficacité (la situation actuelle ayant été fortement critiquée par un cabinet d'étude qui avait travaillé sur le sujet). La saison hivernale 2006-2007 a été catastrophique à cause de la météo.

En juin 2007, des rumeurs font état des difficultés financières de la société Transmontagne dont on apprend la mise en redressement judiciaire, par voie de presse.

Le conseil syndical du 27 juillet 07 confirme cette nouvelle. A priori, la société qui devait gérer la station Monts Jura n'a pas été créée par Transmontagne et la station Monts Jura ne fait pas partie de la liquidation judiciaire.

La situation actuelle est donc la suivante :

- Au niveau de la station Monts Jura la gestion est reprise en régie directe (souhaitons que le personnel ne soit pas démobilisé depuis le printemps 2007).
- La promotion touristique nouvelle par le syndicat mixte peine à se mettre en place.

- Au niveau de Menthières, certains tarifs ont été revus à la baisse (forfaits saison).
- Le village de vacances pour lequel Transmontagne avait montré un intérêt, est actuellement en recherche d'un repreneur (deux projets ont été présentés au SIM).
- La SEM de Menthières a terminé sa liquidation.

Mais la vie continue à Menthières, pour preuve : les nouveaux arrivants au hameau. Au ranch Porret, se sont installés Thierry et Annick Porret. Pendant que Thierry continue de s'occuper de chevaux au ranch des Gorges à Musinens, Annick s'active à mettre en valeur la maison de Menthières dans laquelle sont ouvertes quatre chambres d'hôtes depuis juillet 2007. Le couple a trois enfants, Angélique vingt-et-un ans, également impliquée auprès des chevaux familiaux, Ludovic, vingt-et-un ans, en bac pro menuiserie et Valériane, onze ans, scolarisée à Confort. Longue vie aux propriétaires et à leurs chambres d'hôtes.

Menthières, c'est aussi dans ce hameau qu'ont choisi de vivre la grenobloise Audrey Deloras, trente-deux ans, et le modanais Claude Soulier, quarante-et-un ans. Après avoir tenu un restaurant à Puy saint-Vincent, dans le briançonnais, ils ont acheté le bâtiment de la Gentiane, au cœur de la station. Leur projet est de faire fonctionner le restaurant (Audrey en est la cuisinière) et d'aménager le reste de la maison en gîte d'étape ; Claude se charge de la rénovation actuellement.

Le restaurant re-nommé le Relais des Crêts, ainsi que le bar, sont déjà ouverts tous les week-ends midi et soir ; le bar fonctionne tous les jours de la semaine et le restaurant, sur réservation, la semaine. Le jour de fermeture hebdomadaire est le lundi.

Des nouvelles de la coop

Le bulletin municipal de décembre 2006 avait expliqué la fin de la Société Anonyme Coopérative "La Famille", dissolution votée par les actionnaires, lors de l'assemblée générale de septembre 2006. L'article relatait également les démarches conduites par la municipalité pour aboutir au choix des gérants d'un commerce dont la commune, à l'issue des procédures adéquates, allait devenir propriétaire. Que s'est-il passé depuis ? En ce qui concerne le commerce "alimentaire-autres produits" et le bar, au sein de la Sarl La Coop installée depuis le cinq décembre 2006, un changement de personnes a eu lieu. Martine Sibelle, originaire d'Ambronay et habitante de Confort a remplacé, en avril, Sandrine Coutier. Depuis, l'activité semble avoir pris son rythme de croisière avec des horaires d'ouverture adaptés et des temps forts d'activité durant l'été, comme le passage du Tour de l'Ain cycliste ou la journée de la Revôle. Cette fréquentation en augmentation est favorable pour le remboursement dans de bonnes conditions des sommes dûes à la commune. Les gérantes commencent à trouver leurs marques en terme d'organisation et Martine se plaît à évoquer l'ambiance familiale du bar, l'esprit bon enfant de sa clientèle, qu'elle apprécie pleinement.

Pour le transfert de propriété, la procédure réglementaire a été suivie, avec l'estimation du bâtiment réalisée par le Service des Domaines puis la préparation de l'achat lui-même. Comme cela avait été décidé lors de l'assemblée générale de dissolution de la Coop, la commune a donc racheté le bâtiment et le fonds de commerce ; cette opération de cession a été constatée par un acte administratif du seize juillet 2007. La licence IV de débit de boissons pour le bar est en cours d'acquisition. La commune est maintenant complètement propriétaire des lieux. Elle encaisse les loyers de la gérance et des appartements et assure les travaux d'entretien immédiats avant de voir une restructuration plus générale de l'ensemble immobilier. Enfin, les liquidateurs de la Société s'emploient à clore, en premier lieu, les comptes de l'exercice 2006-2007 (il y a tout de même eu cinq mois d'exploitation entière) puis à terminer les derniers paiements de charges. Ensuite, un bilan comptable permettra de définir l'issue définitive de la société (remboursement éventuel des actionnaires). Une assemblée générale sera convoquée pour établir la liquidation définitive de la société.



Dans "La Tribune", il y a 100, 75, 50 ans

Novembre 1907 : La société musicale et la compagnie des sapeurs pompiers de Chézery-Forens célèbrent leur fête annuelle le dimanche 1^{er} décembre. A 11 heures du matin, revue de la compagnie des sapeurs pompiers par M.M. les maires de Chézery et de Forens. A 11 h. 30, défilé dans les rues de la ville. A midi, banquet hôtel de la Valserine. A 3 heures, concert par la société musicale. A 4 heures, grand bal, dans l'hôtel Millet.

Décembre 1932 : C'est le lundi vingt-six décembre qu'aura lieu la fête du coquet village de Rosset. A cette occasion, il y aura grand bal au centre du village, entraîné par l'excellent orchestre Splendid Jazz. Comme d'habitude, vous pourrez y déguster les bonnes tartes du pays, consommations de première qualité. A 18 heures, L'Echo de la Valserine viendra nous égayer par un gentil concert. En somme, jolie fête en perspective. Venez-y nombreux, vous n'aurez pas à le regretter.

Novembre 1957 : Dimanche dernier, au cours du copieux banquet organisé par les classes en 7 à l'Hôtel Blanc, une quête faite parmi l'assistance, a produit la somme de 2.200 francs (à peu près quatre euros) pour l'entretien du monument aux morts. Merci aux généreux donateurs et tous nos compliments aux organisateurs.

Décembre 1957 : **Parc des voitures.** - L'annuaire statistique de l'O.N.U. donne des renseignements très précis sur le parc mondial des voitures de tourisme. Il ressort du tableau publié dans cet annuaire que la France vient en troisième position avec 3 millions 640.000 voitures de tourisme, dont une dizaine à Chézery, après les Etats-Unis (54.127.000) et la Grande Bretagne (4.096.000). On compte aux Etats-Unis moins de trois habitants par voiture contre douze habitants en France et en Grande-Bretagne ... **En Juillet 2006**, le parc des voitures en France compte 30 millions de voitures. En nombre d'habitants par voiture en France, un changement a eu lieu de douze en 1957 à deux en 2006. La population a augmenté de 42 à 64 millions pendant cette même période.